

CHAPITRE V

PASCAL, NOUVEAU VENU DANS LE PAYSAGE PROTESTANT DU XIX^e SIÈCLE

Bernard REYMOND

Le lendemain de son arrivée à Lausanne, en 1837, Sainte-Beuve se rendit à l'Ancienne Académie pour y entendre une leçon d'Alexandre Vinet. Le professeur vaudois y donnait une leçon sur Bourdaloue et La Bruyère. Dix ans plus tard, quand Vinet mourut, Sainte-Beuve en gardait un souvenir très vivant :

J'entendis là une leçon pénétrante, élevée, une éloquence de réflexion et de conscience. Dans un langage fin et serré, grave à la fois et intérieurement ému, l'âme morale ouvrait ses trésors. Quelle impression profonde, intime, toute chrétienne d'un christianisme tout réel et spirituel ! Quel contraste au sortir des pompes du Vatican, à moins de huit jours de distance ! Jamais je n'ai goûté autant la sobre et pure jouissance de l'esprit, et plus vif le sentiment moral de la pensée¹.

C'est probablement le passage de Sainte-Beuve le plus souvent cité à Lausanne, et pour cause : les éloges parisiens à l'adresse des penseurs ou écrivains de Suisse romande sont trop rares pour qu'on ne les mette pas en évidence ! Mais laissons là cette fierté de Vaudois. L'hommage de Sainte-Beuve donne évidemment à penser que sa rencontre de Vinet a eu quelque influence sur sa perception de Port-Royal. Car à tout prendre, l'étonnement de Sainte-Beuve devant le « christianisme tout réel et spirituel » de Vinet ne fut-il pas, entre autres, de se trouver devant un protestant dont « l'âme morale » dénotait autant d'analogies avec celle des jansénistes, à commencer par celle de Pascal lui-même ? Même si mon but n'est pas ici de

¹ « Article nécrologique sur Vinet », in : *Journal des Débats*, 1847.

répondre à cette question, le seul fait de la signaler aidera à la bonne intelligence de mon propos.

Il n'allait en effet pas de soi, en 1837, que Sainte-Beuve rencontrât à Lausanne, en une terre alors si éminemment protestante, un critique littéraire et un théologien dont la tournure d'esprit et la spiritualité dénotassent autant d'affinités avec celles de Pascal et de Port-Royal. Pour le dire de manière plus carrée, l'une des grandes originalités de Vinet, cet enfant de la Réforme, a précisément été de faire dans sa propre pensée une aussi large place à l'auteur des *Pensées*, au point que l'on a pu se demander s'il n'a pas été le plus pascalien des théologiens protestants. Ou en d'autres termes encore, c'est certainement à Vinet que le protestantisme d'expression française doit d'avoir prêté autant d'attention à Pascal.

Vinet n'a pourtant jamais été tendre pour le catholicisme, du moins pour tout ce qui, dans l'Eglise romaine, lui paraissait être une trahison de l'Évangile même. « Le catholicisme est toujours prêt à désavouer ce qu'il tolère, à tolérer ce qu'il a désavoué »², écrivait-il par exemple. En français, Vinet n'en reste pas moins l'un des auteurs protestants qui ont cité le plus largement et le plus souvent des maîtres de la spiritualité catholique : ainsi dans sa *Théologie pastorale* où il n'hésitait pas à se réclamer de Fénelon, Massillon, Saint-Cyran, ou dans ses travaux littéraires où il ne laissait pas de donner en exemple les grands maîtres de la prédication catholique, à commencer par Bossuet. Faut-il préciser, alors, que ses emprunts au catholicisme ont toujours été très sélectifs ? Reprenant ses critiques du catholicisme, on constate qu'elles ne s'adressaient finalement pas à toute forme possible de catholicisme, mais soit à l'institution ecclésiale, à son autoritarisme et à son intolérance, soit surtout au jésuitisme qui représentait pour lui la quintessence même de ce qu'il refusait absolument dans l'Eglise romaine :

Le jésuitisme, qu'on s'obstine à distinguer du catholicisme et même à lui opposer, n'est que le catholicisme concentré, comme le catholicisme, diraient les chimistes, n'est que le jésuitisme étendu. Le jésuitisme ne fait que reproduire, dans des proportions réduites, et par là même plus distinctement, l'antique et instinctive politique de Rome³.

Nous voilà tout près des *Provinciales*, mais à une nuance importante près : si s'en prendre ainsi à « l'antique et instinctive politique de Rome » est bien d'un protestant, ce ne saurait l'être d'un janséniste. Le protestant refuse l'Eglise institutionnelle considérée comme

² Cité par ASTIÉ, *Esprit d'Alexandre Vinet*, Paris, 1861, I, p. 294.

³ *Ibid.*

institution de salut ; le janséniste, lui, se contente de lutter contre le jésuitisme au sein de cette même Eglise, mais sans cesser de reconnaître son autorité et sa nécessité spirituelles. Si Sainte-Beuve, donc, put avoir le sentiment de rencontrer en Vinet un émule de Port-Royal, ou du moins de Pascal, nous devons insister aussitôt sur le caractère éminemment protestant de ces affinités pour le jansénisme. C'est ce qu'a remarquablement montré François Jost dans sa thèse de 1950 sur *Alexandre Vinet, interprète de Pascal*. Vinet, selon lui, n'aurait pas compris que « Pascal n'a été un grand chrétien que parce qu'il a été un grand catholique »⁴. Vinet, en d'autres termes, aurait " protestantisé " Pascal, il l'aurait adapté aux exigences de son propre protestantisme. C'est exact.

L'originalité de Vinet n'en est pas moins là : il a découvert le Pascal des *Pensées*, il s'est reconnu en lui, il en a proposé une lecture particulièrement pénétrante et convaincante, il l'a introduit dans l'horizon spirituel du protestantisme francophone. Je dis bien : le Pascal des *Pensées*. Celui des *Provinciales* était déjà familier aux protestants, pour des raisons de controverse confessionnelle que l'on imagine sans peine. Mais le Pascal des *Provinciales*, tel du moins que les protestants francophones étaient susceptibles de le lire ou de se réclamer de lui, ce Pascal-là demeurait un Pascal à usage trop polémique pour n'être pas un peu superficiel. Vinet, au contraire, est venu proposer à ses coreligionnaires un Pascal en profondeur, un Pascal touchant à leur propre foi dans ce qu'elle pouvait avoir de plus authentique et de plus profond. C'est cela, la grande nouveauté de Vinet.

Cette originalité apparaîtra plus clairement si je rappelle quelques traits distinctifs du protestantisme au sein duquel Vinet vivait. *Grosso modo*, on peut dire que les populations protestantes de son époque, pasteurs aussi bien que fidèles, souscrivaient à une attitude assez massivement anti-catholique. Cette attitude se nourrissait évidemment de tous les souvenirs liés à la Révocation de l'Edit de Nantes, souvenirs maintenus très présents par les nombreux descendants des réfugiés huguenots installés en Suisse romande. Elle résultait également d'un préjugé dont les Lumières du XVIII^e siècle n'avaient pas eu de peine à convaincre les protestants, à savoir que le catholicisme était rétrograde par nature. Ce préjugé trouvait d'autant plus d'assentiment dans les rangs protestants que, dès 1815, le catholicisme eut tendance à se constituer en une sorte de sous-culture obsédée par le

⁴ *Op. cit.*, p. 253.

retour aux formes autoritaires du passé. Dès le début du XIX^e siècle enfin, le protestantisme d'expression française a vécu dans la persuasion qu'il était, lui, par excellence, une religion de liberté et de progrès ou, comme certains théologiens protestants français n'ont cessé de l'affirmer tout au long du siècle, qu'il était tout bonnement « la religion du monde moderne ».

Dans ces conditions, les protestants portaient le plus souvent du principe qu'ils n'avaient quasiment rien à apprendre ou à recevoir du catholicisme. Leur souci majeur était plutôt d'en combattre ou d'en endiguer l'influence. Quant à la piété catholique, ils la voyaient se fourvoyer sans cesse dans une extériorité rituelle parfaitement contraire à l'intériorité qui, selon eux, devait caractériser toute religion droitement évangélique.

Que Vinet, citant Massillon, Fénelon, Saint-Cyran ou surtout Pascal, vienne leur rappeler quelle spiritualité authentique et profonde peut habiter le catholicisme, c'était donc aller passablement à contre-courant des opinions communément reçues dans le protestantisme de son temps. Il fallait déjà toute l'autorité morale qu'il s'était acquise par les écrits de sa période bâloise pour que de telles références passent la rampe auprès de ses lecteurs ou de ses étudiants, presque comme si elles allaient de soi. D'autres théologiens protestants de son époque ne l'auraient probablement pas fait sans afficher des scrupules pour se disculper de fréquentations littéraires aussi douteuses ; ils auraient jugé nécessaire de commencer par désamorcer les préventions de leur auditoire avant de proposer ces auteurs catholiques en exemple ; ou bien encore, sitôt ces exemples avancés, ils se seraient empressés de citer des auteurs protestants dont ils auraient signalé combien ils l'emportaient, malgré tout, sur le chapitre de la morale et de la spiritualité. Or cela, Vinet ne l'a pas fait. Dans son livre sur Pascal, il n'y a, sauf erreur, pas une ligne donnant à penser qu'il aurait rencontré parmi les protestants un auteur dont la profondeur et la perspicacité spirituelles l'emportassent sur celles des *Pensées*.

C'est que Vinet ne s'est pas contenté de rencontrer en Pascal l'équivalent d'un autre lui-même. Il a trouvé auprès de Pascal le modèle même de son attitude théologique la plus caractéristique. Si l'on peut dire en effet de Vinet qu'il a assumé dans le protestantisme d'expression française une fonction identique à celle de Schleiermacher dans le protestantisme allemand, celle de réformateur spirituel des Eglises issues de la Réforme, la raison me semble en tenir essentiellement à la lecture qu'il a faite de Pascal. Un Pascal amputé

de tout son attachement très catholique à l'Eglise et aux miracles qu'elle cautionne, certes. Mais ce Pascal "protestantisé" n'en demeure pas moins Pascal dans sa démarche la plus profonde : celle d'un homme gagné par la vérité de la foi et qui, dans un siècle déjà tout gangrené par sa légèreté à l'endroit du christianisme, doit être reconquis à son tour par la force intrinsèque de la vérité évangélique. Cette force de la démarche pascalienne nous apparaîtra mieux si nous la resituons dans le contexte de l'époque.

On a dit à juste titre que, en théologie chrétienne, le XIX^e siècle a été le siècle de l'apologétique. C'était déjà vrai du XVIII^e siècle. Mais au XVIII^e siècle, les courants libertins qui remettaient le christianisme en question restaient encore des mouvements de salons. Dès les lendemains de la Révolution et de l'Empire, les plus lucides parmi les théologiens et les prédicateurs ont vite compris que, cette fois, l'ébranlement était à la fois considérablement plus large et plus profond. Au XVIII^e siècle, les critiques qui visaient la religion n'avaient atteint les institutions religieuses que de manière encore toute théorique. Catéchèse et prédication pouvaient donc se contenter de viser essentiellement à raffermir l'adhésion des fidèles au consensus social qui entourait la religion, protestante ici, catholique ailleurs. D'où le souci dominant des prêtres et des pasteurs de « faire la morale » aux gens. Au XIX^e siècle, la nécessité s'est vite fait jour de reprendre le problème à la base : il s'agissait désormais de savoir ce qui fait que l'on devient chrétien ou que l'on s'y refuse.

Dans le protestantisme d'expression française, deux courants dominants se sont rapidement profilés dans la manière de faire face à la situation. Le premier, qu'on a qualifié plus tard de libéral, a beaucoup misé sur un élagage de la doctrine chrétienne. Convaincu que seule la simplicité du pur Evangile de Jésus était réellement convaincante, il a entrepris de délester résolument la catéchèse et la prédication de toutes les excroissances doctrinales qui les encombraient et rendaient le christianisme inutilement contestable aux yeux des contemporains. L'un des principaux représentants de ce courant fut le pasteur et professeur genevois Jean-Jacques Caton Chenevière, un homme qui, jusqu'à sa mort, resta absolument imperméable à la sensibilité de Vinet. Inutile de préciser que, considéré sous cet angle, Chenevière n'avait rien de pascalien non plus.

L'autre courant est celui du Réveil qui, lui, entendait miser sur les interventions surnaturelles de Dieu et faisait porter tout l'accent sur des appels à la conversion individuelle, mais sans satisfaire beaucoup les exigences de la pensée. Là où le libéralisme s'adonnait à une

entreprise de débroussaillage doctrinal, le Réveil croyait suffisant d'en appeler au caractère divin de la révélation chrétienne consignée dans des Ecritures devenues ainsi intouchables quasiment par nature même. D'où le maintien, dans la prédication revivaliste, de doctrines dont le libéralisme s'ingéniait au contraire à dénoncer le caractère adventice. Un autre Genevois, César Malan, est un bon exemple de cette attitude.

Lecteur de Pascal, Vinet a proposé une démarche sensiblement différente ; celle de l'exégèse du coeur humain, avec tout son noeud de passions, de désespoirs et de révoltes – une exégèse qui demande intelligence et sensibilité, et qui fait découvrir ce coeur à la fois dans toute la désespérance de son incrédulité et dans toute la lumière rédemptrice de la grâce. Qu'on me permette à cet égard une citation que j'emprunte précisément au *Pascal* de Vinet. On la trouvera longue peut-être ; mais l'ayant entendue, on aura saisi l'essentiel de ce que j'avais à dire. Il s'agit justement de cette apologétique qui a été la grande préoccupation des théologiens au siècle dernier. Après avoir rappelé que le défaut majeur des apologétiques a presque toujours été de se contenter de combats d'arrière-garde sur des aspects souvent secondaires de l'existence et de la foi, voici le tableau que Vinet brossait de la seule apologétique qu'il tenait pour véritablement conforme aux exigences du christianisme :

Celle-ci n'attendrait pas la provocation : elle provoquerait ; elle n'aurait pas égard au besoin d'un siècle, mais au besoin de tous les temps ; elle n'attaquerait pas une espèce d'incrédulité : mais ayant exhumé du fond de l'âme humaine le principe de toutes les incrédulités, elle les envelopperait toutes, elle devancerait celles qui sont à naître, elle préparerait une réponse à des objections qui n'ont pas encore été prononcées ; pour cela, on la verrait peut-être pénétrer plus avant dans le doute que les plus hardis douteurs, creuser sous l'abîme qu'ils ont creusé, se faire incrédule à son tour d'une incrédulité plus déterminée et plus profonde ; en un mot, ouvrir, élargir la plaie, dans l'espérance d'atteindre le germe du mal et de l'extirper. Ce genre d'apologie est tellement à part qu'elle demande un autre nom ; la religion ne se présente pas en avocat, mais en juge ; la robe de deuil du suppliant fait place à la robe du prêteur ; l'apologie n'est plus justification seulement, mais éloge, hommage, adoration ; et le monument qu'elle élève n'est pas une citadelle, mais un temple. Telle est l'apologétique de Pascal⁵.

Poser le problème en ces termes n'a rien de bien nouveau. C'est la méthode de Jésus, de Paul, des prophètes. Mais dans le contexte de l'époque, c'était effectivement nouveau. C'était nouveau d'allier aussi

⁵ *Etudes sur Blaise Pascal*, Lausanne, 1936, p. 20.

résolument dans un même projet les exigences de la foi et celles de la perspicacité humaine. C'était proposer au protestantisme une démarche susceptible de l'arracher à ses propres démons. Et c'était très nouveau à ce moment-là, dans l'horizon du protestantisme vaudois, ou même francophone, de le faire en s'inspirant aussi directement d'un auteur catholique comme l'était Pascal. Sainte-Beuve en a-t-il été conscient ? J'en doute. Mais nous pouvons au moins nous demander aujourd'hui si le *Port-Royal* de Sainte-Beuve n'a pas justement bénéficié du fait que, à Lausanne, il a rencontré en Vinet une émergence du jansénisme qui se situait dans un contexte protestant, et non point catholique ou anti-clérical comme il en avait l'habitude à Paris. Je pose la question, mais laisse à des spécialistes plus qualifiés que moi le soin d'y répondre.